

Finances que, pour simplifier la question et faciliter aux députés et probablement au public en général, l'intelligence des diverses annexes et leur portée réelle, il pourrait faire dresser un état présentant les différents articles figurant aux annexes, avec indication du tarif minimum, du tarif intermédiaire et du tarif de préférence, en regard de ces articles. Relativement aux articles pour lesquels la France nous accorde des conditions de faveur, le ministre pourrait en outre, indiquer le chiffre brut des importations en France, au cours des années dernières.

On le comprend, laisser à chaque député le soin de faire ces recherches, ce serait lui imposer une tâche fort difficile, et même presque impossible.

L'hon. M. FIELDING: Je souscris volontiers à la première partie de la proposition de l'honorable député, et peut-être même à la deuxième partie. Bien qu'il ait été donné un avis de motion pour demain, on peut tenir cet avis pour rayé du feuillet, et l'étude de la motion remise à plus tard, jusqu'à ce que nous ayons obtenu de plus amples renseignements, ce qui peut entraîner un retard de plusieurs jours. Nous ferons tout ce qu'il est possible pour fournir à l'honorable député les renseignements qu'il désire.

QUESTION DE PRIVILEGE.

M. TAYLOR: Avant que la Chambre aborde l'étude des matières inscrites au feuillet, je désire appeler l'attention du ministre des Chemins de fer et des Canaux sur une question de très haute importance pour les député fédéraux, surtout pour ceux qui demeurent à l'est de Toronto, sur la ligne principale du Grand-Tronc.

M. L'ORATEUR: L'honorable député n'est pas dans l'ordre. S'il s'agit d'une question d'urgence, au point de vue de l'intérêt...

M. TAYLOR: Précisément.

M. L'ORATEUR: Alors l'honorable député doit se conformer à la règle 37.

M. TAYLOR: Il s'agit peut-être d'une question personnelle et de privilège—

M. L'ORATEUR: La Chambre a adopté la motion tendant à la délibération de l'adresse, en réponse au discours du Trône, et c'est là l'objet actuellement devant la Chambre.

M. TAYLOR: Je soulèverai la question, au début de la séance.

ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DE SON EXCELLENCE.

La Chambre aborde l'étude du discours prononcé par Son Excellence, à l'ouverture de la session.

M. R. R. HALL (Peterborough-ouest) Monsieur l'Orateur, permettez-moi, au début même de remercier le très honorable premier ministre de l'honneur qu'il m'a conféré en m'invitant à proposer la motion que je présenterai dans l'instant. A mes yeux, cette faveur s'adresse moins à mon humble individualité qu'à l'important collège électoral qui m'a fait l'honneur insigne de me confier son mandat. Au Canada, une vingtaine de villes au moins, comptent dans leur sein une population d'un chiffre supérieur à celle de la ville de Peterborough; mais, en m'invitant à présenter cette motion, le premier ministre a sans doute eu en vue ce fait-ci: c'est que, dans toute l'étendue du Dominion cinq villes seulement présentent une production industrielle d'un chiffre supérieur à celle de Peterborough. Le premier ministre s'est sans doute aussi rappelé cet autre fait que les cultivateurs du comté de Peterborough produisent une qualité de beurre et de fromage qui détiennent le record sur le marché britannique.

Je désire maintenant consacrer quelques instants à l'examen d'une question de première importance: le progrès et le développement de notre commerce, surtout au cours de ces années dernières. Pour bien se rendre compte de ce progrès et de ce développement, il importe de ne pas perdre de vue deux dates qui font époque dans l'histoire récente du Canada. L'année 1878 est une date de haute importance dans les annales du pays. Elle marque l'avènement au pouvoir de feu sir John Macdonald, alors que fort de la confiance du pays, et appuyé par une puissante majorité, il prit la direction des affaires publiques dans les Communes. Dix-huit années durant, sans interruption, il détiint, avec son parti, les rênes du pouvoir. J'en conviens volontiers, il signala ce long règne par nombre de mesures de haute importance et il imprima un vif essor au progrès du pays, surtout par la construction de ce grand réseau transcontinental, le chemin de fer canadien du Pacifique. Personne, sans doute, ne songerait à marchander au gouvernement de sir John Macdonald le mérite qui lui revient à l'égard de cette vaste entreprise; bien qu'en ce qui concerne les dépenses dont a été grevé le pays pour l'exécution de ces travaux, il existe de graves divergences d'opinion, et qu'on puisse prétendre à bon droit que ces frais se sont élevés bien au delà du chiffre légitime. L'année 1896 inaugure une autre époque importante dans notre évolution nationale. C'est la date de l'avènement au pouvoir du très honorable sir Wilfrid Laurier et du parti dont il a la direction, alors que le corps électoral canadien lui remit en mains les rênes du pouvoir et lui confia la direction des affaires publiques. Etablissons la comparaison, au point de vue des progrès réalisés au Canada, entre la période de dix-huit ans écoulée sous l'administration précédente et le régime libéral inauguré en 1896. En 1878, le